

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE 2020

OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

- L'évaluation (qui porte sur la période de 2012-2013 à 2017-2018) visait tout particulièrement à examiner les répercussions du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP), du Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université (PPECU), du Programme de partenariats postsecondaires (PPP) et du programme de l'organisme Indspire, ce qui correspond à environ 330 à 350 millions de dollars par année, de 2013-2014 à 2016-2017.

CONSTATATIONS DE L'ÉVALUATION

- 1) Les étudiants de niveau postsecondaire qui reçoivent une aide financière du PAENP ont un taux de réussite élevé, mesuré en fonction de la progression ou de l'obtention d'un diplôme.
- 2) Depuis 2010-2011, plus de la moitié des étudiants inscrits au PPECU (annuellement) ne sont pas retournés dans un établissement d'enseignement postsecondaire l'année suivante, et un cinquième a progressé vers un domaine d'études.
- 3) Bien que le nombre d'étudiants bénéficiant d'un soutien dans le cadre des programmes d'études postsecondaires de SAC ait augmenté, en particulier parmi les cohortes les plus jeunes, SAC n'évalue pas dans quelle mesure ces programmes répondent à la demande réelle des étudiants potentiels admissibles, et n'a pas d'objectif clair quant à la mesure selon laquelle ces programmes visent à faciliter l'accès aux études.
- 4) Les établissements d'enseignement ont contribué à faire progresser les relations, les partenariats et les programmes d'études axés sur les Premières Nations, mais il existe encore des lacunes en ce sens dans de nombreux établissements. Il y a une volonté d'élargir la portée du PPP aux initiatives non liées à l'éducation et fondées sur le soutien. L'incidence relative du PPP à cet égard n'est pas claire.
- 5) L'organisme Indspire a permis d'offrir des bourses d'études et de promouvoir la réussite des apprenants autochtones. Sa valeur réside dans la promotion et la célébration de la réussite, ainsi que dans la promotion de perspectives de carrière concrètes auprès d'étudiants motivés et performants.

Description du programme

- Le Programme d'éducation postsecondaire offre une aide financière aux étudiants des Premières Nations et aux étudiants inuits admissibles, et finance les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens en vue de la conception et de la prestation de cours collégiaux ou universitaires qui répondent aux besoins des étudiants inuits et des Premières Nations.
- Le financement de l'éducation postsecondaire de SAC vise à aider les étudiants admissibles à payer leurs frais de scolarité, de déplacement et de subsistance ainsi que d'autres dépenses.

RECOMMANDATIONS

- 1) Travailler avec les partenaires inuits et des Premières Nations, et consulter Emploi et Développement social Canada et d'autres ministères fédéraux ou provinciaux et des établissements d'enseignement, en vue d'établir une stratégie visant à garantir un accès plus équitable à l'aide financière pour les études postsecondaires à tous les étudiants inuits et des Premières Nations potentiels.
- 2) Travailler avec les partenaires des Premières Nations à établir une politique claire visant à soutenir les adultes qui veulent terminer leurs études secondaires et à favoriser leur admissibilité aux études postsecondaires et leur entrée sur le marché du travail.
- 3) Travailler avec les partenaires inuits et des Premières Nations à établir une stratégie visant à soutenir les personnes qui souhaitent faire des études postsecondaires, soit les personnes en transition vers de telles études qui doivent achever des études secondaires ou une mise à niveau, et les personnes fréquentant un établissement d'enseignement postsecondaire qui ont besoin d'un soutien global, amélioré et adapté sur le plan culturel, allant au-delà d'une aide financière pour payer les frais de scolarité.
- 4) Travailler avec les partenaires inuits et des Premières Nations à établir une stratégie de mesure visant à évaluer la demande de soutien financier aux études postsecondaires, les besoins des apprenants admissibles et

l'incidence du financement fédéral sur les besoins des apprenants admissibles (en faisant une distinction avec les autres sources de financement à l'échelle des bandes).

- 5) Élargir la portée du PPP pour inclure davantage de mesures de soutien qui ne sont pas liées à des programmes d'études et de mesures de soutien à la transition, et améliorer la communication avec les bénéficiaires possibles d'aide financière afin d'assurer la clarté et la transparence des décisions en matière de financement.